



SOUTIEN AU DIRECTEUR DE RENNES VEZIN

Tous les personnels pénitentiaires ont été abasourdis par l'annonce du Garde des Sceaux concernant le directeur de Rennes Vezin. On lui reproche l'évasion d'un détenu pendant une PS collective.

Dans le même temps, plusieurs permissions collectives étaient supprimées par la DISP Grand Ouest, malgré le respect des consignes restrictives qui avaient été passées récemment (présence de deux personnels...)

Après la sidération, place à la colère et l'écœurement.

Quelle méconnaissance totale des mécanismes et des enjeux liés aux permissions de sortir ! **Décidément la monomanie de notre garde des sceaux n'a plus de limites.** Pour rappel, l'absence d'activités culturelles et de loisirs, en détention comme hors des murs est reconnue par la recherche internationale comme l'un des facteurs de risques de récidive. Mais notre ministre ne semble pas s'être renseigné sur les mécanismes de la délinquance, alors qu'il est censé nous permettre d'y travailler, notamment en cette période d'Etats Généraux de l'Insertion et de la Probation.

Il est inadmissible de faire porter la responsabilité d'une évasion, tout aussi dommageable soit elle, sur un responsable de structure pénitentiaire, qui n'a fait que son travail dans le respect des textes législatifs.

Cette éviction brutale crée un précédent dangereux pour l'ensemble des professionnels. Elle jette un discrédit injustifié sur nos métiers déjà soumis à une pression constante.

Nous appelons tous les personnels, et notamment de direction en SPIP et en EP, à ne pas laisser passer ce camouflet envers nos professions.

RÉGION GRAND OUEST - DISP RENNES

